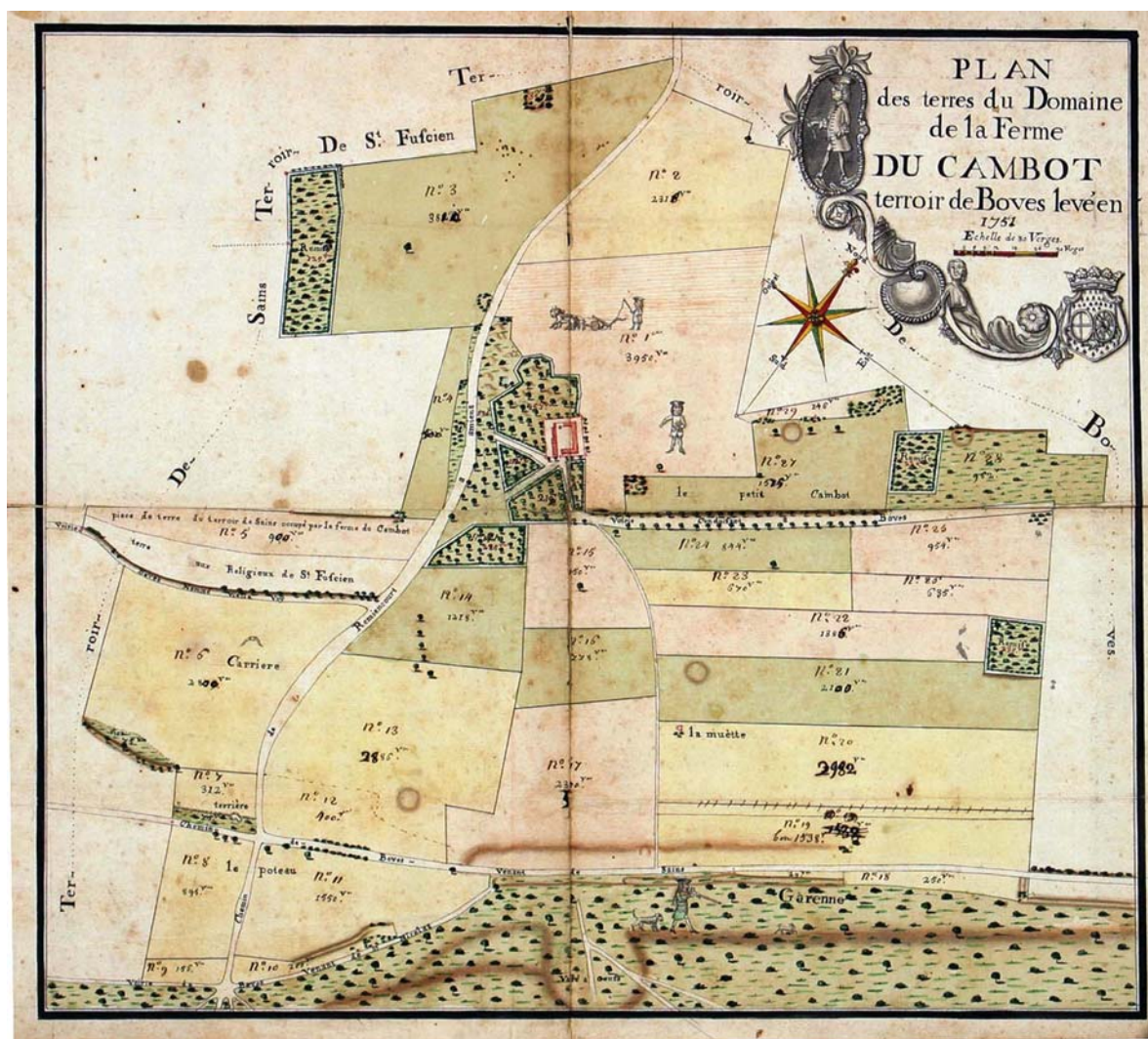


Du XVIII^e siècle aux années soixante

L'agriculture en pays de Somme

Jean-François Grouset



Hommes et terres de Somme : l'agriculture en pays de Somme

Du XVIII^e siècle aux années soixante.

Jean-François Grouset,
*professeur au service éducatif
des Archives départementales*

avec la collaboration des Archives départementales
de la Somme

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME
61, rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Téléphone : 03 22 71 86 00
Télécopie : 03 22 92 16 98
archives@somme.fr

Les documents figurant dans ce *TDS* proviennent dans leur grande majorité
des fonds des Archives départementales de la Somme.

ISSN 0769-5799

© Archives départementales de la Somme, Amiens, 2005.

Tous droits de traduction et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. » (Article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle. Loi n° 92-597 du 1^{er} juillet 1992). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes des alinéas 2° et 3° a de l'article L. 122-5, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective [...] » d'une part, et d'autre part, que « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

Avant-propos

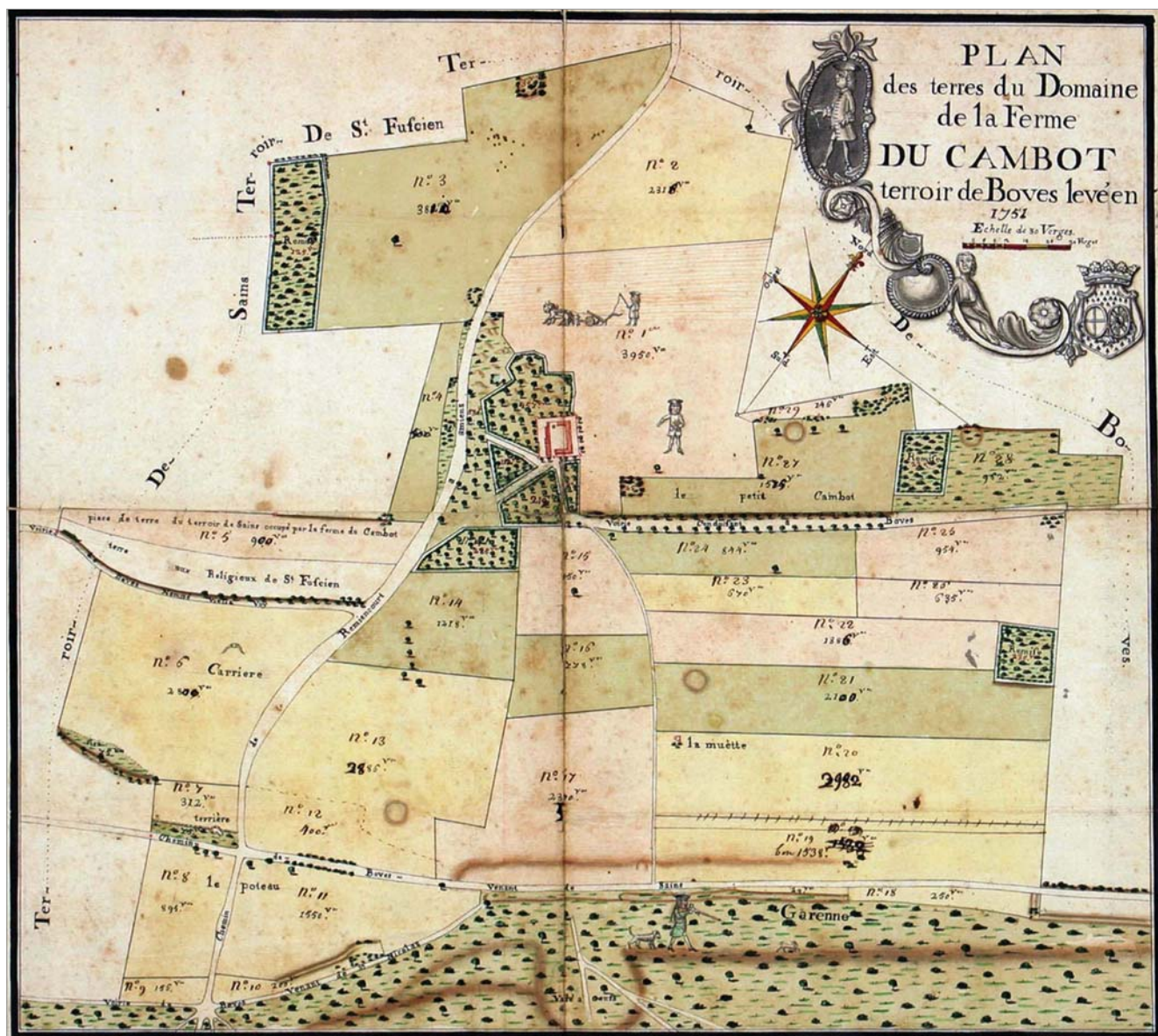
L'agriculture a de tous temps constitué une activité économique essentielle et un point fort du département de la Somme. Ce TDS retrace l'histoire de trois siècles d'agriculture en Somme à travers ses acteurs, ses paysages et la diversité de ses productions. Il évoque également l'évolution de l'agriculture dans le département au gré des progrès techniques mais aussi des volontés politiques locales, nationales et européennes.

Table des matières

Avant-propos	3
L'agriculture d'Ancien Régime	5
Une agriculture entre tradition et modernité (1800-1945)	11
Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un monde en pleine transformation	21
Bibliographie	30

L'agriculture d'Ancien Régime

C*ette première partie est consacrée aux caractères traditionnels de l'agriculture d'Ancien Régime. Différents documents sont relatifs à la possession de la terre et aux impôts qui y sont liés, au travail et aux conditions de vie des paysans. Ils évoquent également les cultures supportées par les terres de la Somme ainsi que les crises qui, périodiquement, frappent une agriculture encore largement soumise aux caprices du temps. Pour finir, quelques documents présentent des solutions mises en œuvre pour améliorer les productions et les méthodes de culture.*



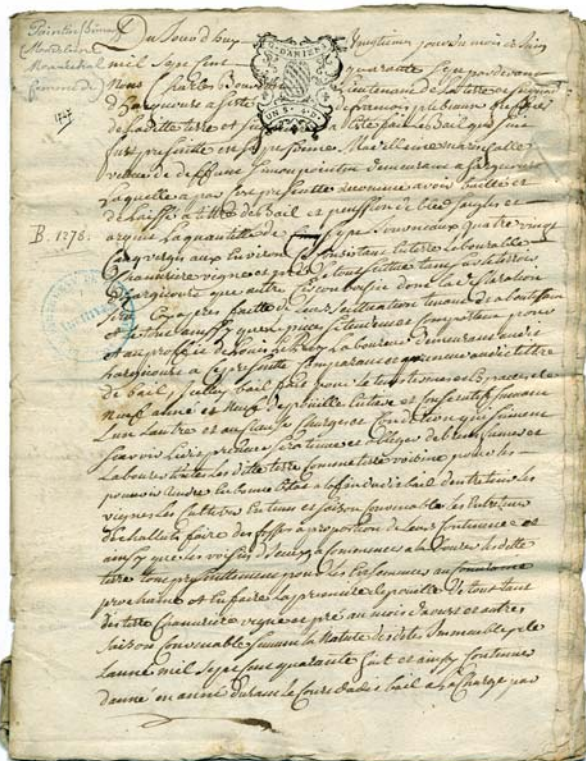
Document 3. — Croquis tiré du plan de la ferme de Cambot sise à Boves, présentant un laboureur au travail, 1751.

Archives de la Somme E 126.

Document 4. — Bail de sept journaux à Hargicourt par Madeleine Maréchal à Louis Le Roy, 1747.

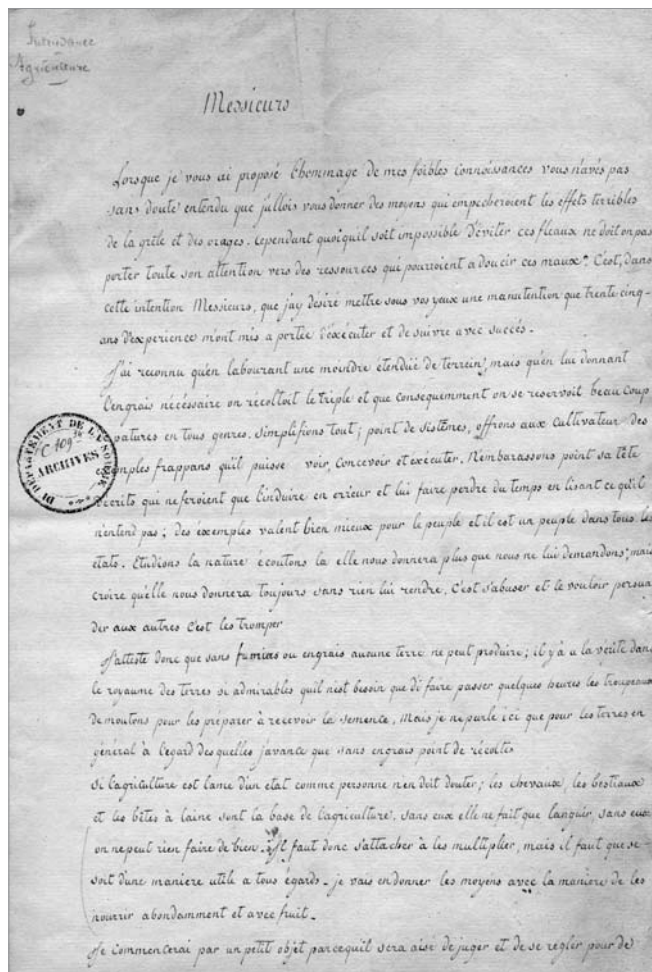
Archives de la Somme, B 1278.

Outre les conditions du bail (durée, redevances et autres droits seigneuriaux à acquitter) cet acte montre l'extrême morcellement du terroir ainsi que la complexité des poids et mesures en vigueur sous l'Ancien Régime.



Document 5. —
Inventaire après décès
de Firmin Petit,
laboureur à Hédauville,
24 mai 1775.

Archives de la Somme,
B 1315.



Document 6. — Mémoire
du curé de Bayonvillers
adressé à l'intendant
de Picardie à propos
de l'intérêt de fumer
la terre, XVIII^e siècle.

Archives de la Somme,
C 109/34.

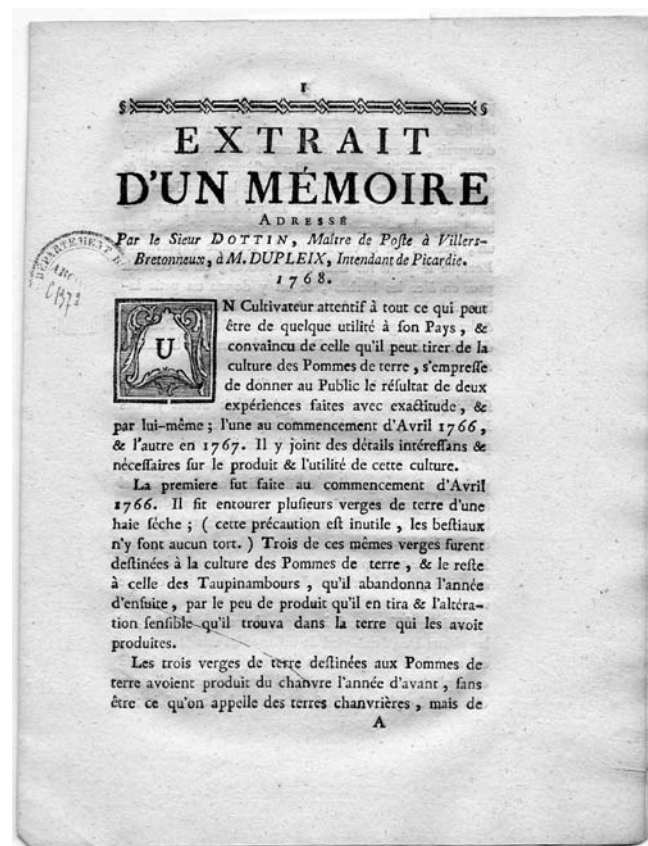
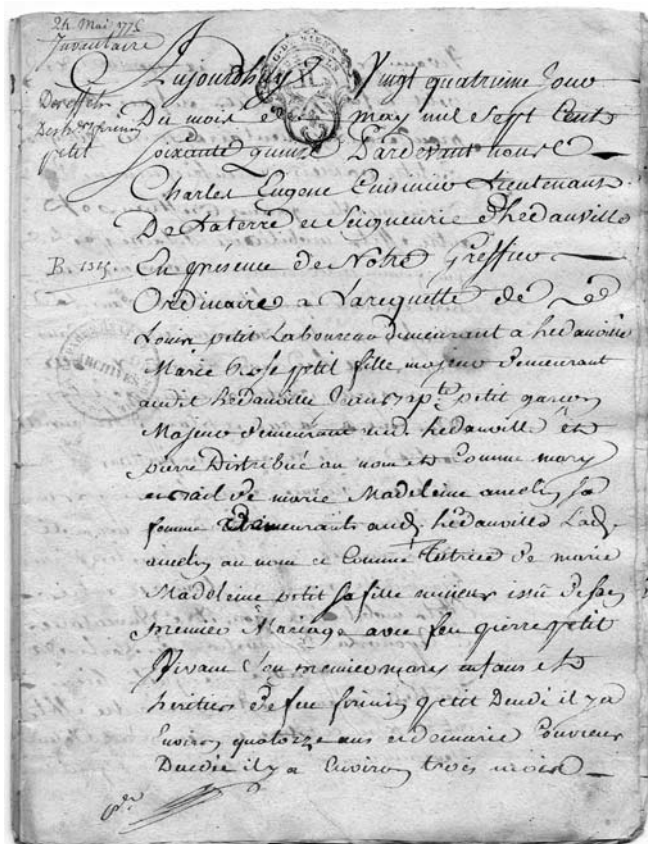
Ce document témoigne
de l'intérêt porté à
l'agronomie par un curé
de campagne et de
la nécessité de développer
l'élevage pour obtenir
de l'engrais, à l'image
des pratiques développées
en Angleterre.

Acte officiel, rédigé par
les hommes de loi,
l'inventaire après décès
en dressant la liste
des effets et des biens
du décédé nous offre
un témoignage précieux
sur le quotidien des paysans
sous l'Ancien Régime.

Document 7. — Mémoire
sur la culture
de la pomme de terre
par Dottin, 1768.

Archives de la Somme,
C 137/2.

Avant le célèbre
Parmentier, les Picards
expérimentaient déjà
la culture de la pomme
de terre utilisée tant à
la subsistance des hommes
qu'à la nourriture
des animaux.



L'agriculture d'Ancien Régime



Comprendre

1. Identifier les documents

- ◆ Cartes.
- ◆ Plans.
- ◆ Mémoires.
- ◆ Lettres.
- ◆ Rapports.

2. Thèmes à aborder

- ◆ La possession de la terre, les impôts et charges pesant sur les paysans.
- ◆ La vie quotidienne des paysans sous l'Ancien Régime.
- ◆ L'agronomie.
- ◆ Les cultures dans la Somme.
- ◆ Les causes des mauvaises récoltes et leurs conséquences.

Mots-clés

Agronomie

Cueilloir

Cens

Champart

Champartrier

Intendant

Laboureur

Étudier

1. La vie quotidienne des paysans sous l'Ancien Régime.
2. La seigneurie, les charges et impôts associés.
3. La démographie d'Ancien Régime.
4. Les limites et progrès de l'agriculture d'Ancien Régime.

Une agriculture entre tradition et modernité (1800-1945)

À partir du milieu du XIX^e siècle et jusque dans la première moitié du XX^e siècle, l'évolution de l'agriculture s'inscrit dans celle de l'âge industriel. La vapeur, puis le pétrole, font leur entrée dans le monde des campagnes, favorisant la mécanisation et l'utilisation d'engrais chimiques. Parallèlement aux lois Ferry, une attention particulière est accordée à l'instruction et des écoles spécialisées, comme celle du Paraclet, sont ouvertes afin de former les nouveaux chefs de culture. Sociétés d'émulation, concours locaux et expositions internationales témoignent du dynamisme et des progrès réalisés par le monde agricole. Cependant malgré ces indéniables avancées, le monde rural conserve encore, en ce début de XX^e siècle, bien des aspects traditionnels.

Document 1. — Scène de récolte, l'arrachage des betteraves.

Archives de la Somme,
14 FI 47/31



Document 2. — Scène de moisson, le battage avec cheval.

Archives de la Somme,
14 FI 47/15.



*Document 3. —
Le travail des champs.*

Archives de la Somme,
14 FI 50/24

Ces trois photographies sur plaques de verre de la seconde moitié du XIX^e siècle témoignent du caractère encore artisanal de l'agriculture à cette époque. On note l'utilisation de la force animale et la participation des femmes au travail des champs.



PROGRAMME.

La Société Royale d'Émulation d'Abbeville, dans sa séance du 18 décembre 1836, décernera un prix consistant en une médaille d'or de trois cents francs au meilleur mémoire, sur cette question :

Quels sont les obstacles, qui, dans le Département de la Somme, et surtout dans l'arrondissement d'Abbeville, s'opposent à l'amélioration et aux perfectionnemens de l'Agriculture, et quels sont les moyens pratiques de surmonter ces obstacles?

Les mémoires accompagnés d'une épigraphe, avec le nom et l'adresse de l'auteur, scellés et cachetés, devront être adressés francs de port à M. le Président de la Société à Abbeville, avant le 1^{er} septembre 1836. Les membres résidens de la Société, sont seuls exclus du concours.

A Abbeville, le 29 Juillet 1835.

Le Président,

J. Boucher de Perthes.

*Document 4. —
Programme de la société
d'émulation d'Abbeville,
1835.*

Archives de la Somme,
99 M 80305/3.

Dans la Somme,
comme dans les autres
départements, ces sociétés
dont le but est d'encourager
les progrès
de l'agriculture sont

nombreuses.
Celle d'Abbeville fut fondée en
1797.
Son président n'est autre que
le célèbre préhistorien
Boucher de Perthes.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
 DÉPARTEMENT DE LA SOMME
 ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE
 DU PARACLET, Près BOVES
 (Adresse télégraphique : BOVES, gare à 20 minutes d'Amiens et 3 heures de Paris)



VUE DE L'ÉTABLISSEMENT

I. But et régime de l'École.

L'École pratique d'Agriculture du Paraclet, fondée par arrêté ministériel du 4 janvier 1886, est destinée à former des chefs de culture et à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et en général aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Le prix de la pension est de 450 francs par an, payable d'avance et par trimestre.

*Document 5. —
 Prospectus
 de recrutement pour
 l'école du Paraclet
 accompagné de son acte
 de création en 1886.*

Archives de la Somme,
 KZ 1882.

Première école pratique d'agriculture, la ferme du Paraclet ouvre ses portes en 1886 sous l'égide du conseil général et de l'État afin d'apporter une instruction des plus complètes aux futurs chefs de culture.

DE
 LA SOMME.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'École pratique d'Agriculture que, dans leur sollicitude pour les intérêts agricoles, l'État et le Conseil général de la Somme viennent de créer au Paraclet, près Boves, à dix kilomètres d'Amiens.

Cette École doit s'ouvrir dans les premiers jours du mois de Mai prochain. Vous voudrez bien, à l'occasion, en faire part aux familles agricoles avec lesquelles vos fonctions vous mettent constamment en rapport.

Rien de plus utile, pensez-vous comme nous, que la création d'une École pratique d'Agriculture dans une région essentiellement agricole, et où l'instruction a toujours été en grand honneur.

Partout, en effet, dans ces derniers temps, s'est rapidement développé l'enseignement professionnel ; c'est là un progrès considérable, car les enfants fréquentant les Écoles plus longtemps qu'autrefois, il importe de les préparer, de bonne heure et sérieusement, à l'exercice de leur future profession.

Comme toutes les institutions de ce genre, l'établissement du Paraclet est une véritable École primaire supérieure d'Agriculture. Les élèves, âgés de 13 à 18 ans, y complètent leur instruction générale et s'initient peu à peu, par un travail manuel de quatre à cinq heures par jour, au maniement des instruments et à la pratique des travaux agricoles. Le reste du temps est consacré aux études et aux leçons.

Des professeurs dévoués et instruits, au nombre de neuf, seront chargés, les uns de l'enseignement des matières ordinaires des Écoles primaires supérieures, comme la Géographie, la Chimie et la Physique. D'autres

professeurs spéciaux seront plus particulièrement chargés de l'enseignement professionnel de l'Agriculture et de l'Horticulture, de l'Économie rurale et de la Zootechnie.

Dans les Écoles pratiques d'Agriculture, la durée des études est de trois années : dans ces conditions, les élèves ont le temps de compléter leur instruction générale et d'acquiescer les connaissances spéciales et professionnelles qui sont, avec raison, considérées aujourd'hui comme étant de la plus grande utilité.

Comme tous les hommes de progrès, vous portez certainement un vif intérêt aux familles de cultivateurs, et vous vous ferez un devoir de leur signaler les avantages que présente le nouvel établissement pour l'éducation et l'instruction de leurs enfants.

Ci-joint une note qui précise le but et le régime de l'École, qui fait connaître les conditions d'admission, les pièces à fournir et le programme des études.

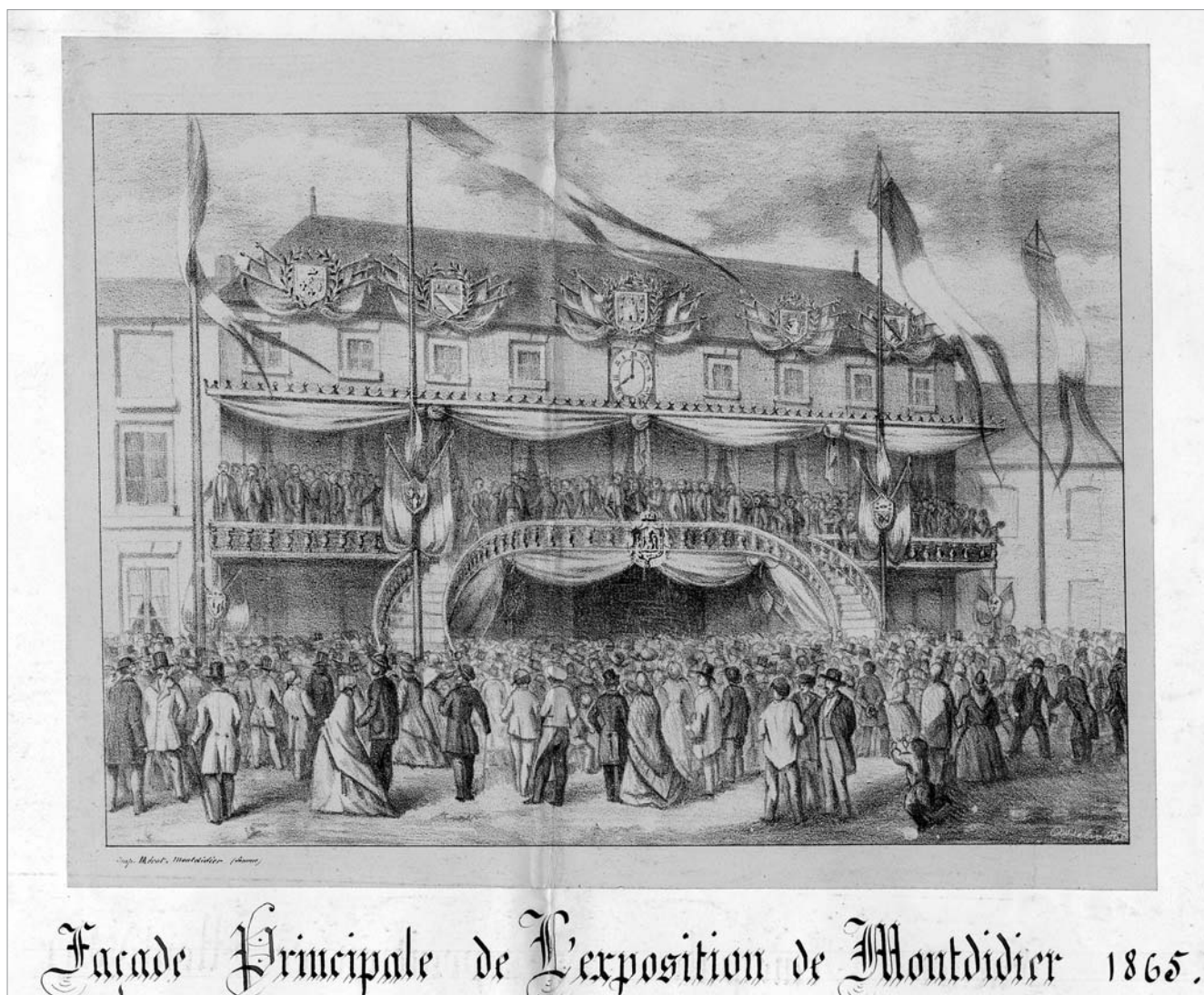
Le Directeur de l'École pratique du Paraclet, Monsieur Raquet, est d'ailleurs à vos ordres pour des renseignements plus complets.

Recevez, Monsieur,

l'assurance de ma considération très distinguée.

LE PRÉFET DE LA SOMME,

Léon COHN.



Document 6. — Estampe présentant la façade principale de l'exposition du comice agricole de Montdidier en 1865.

Archives de la Somme,
99 M 106 750/5.

Associations privées composées de notables ruraux, les comices apparaissent dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Leur vocation consiste à encourager le développement de l'agriculture en organisant de nombreux concours et en distribuant des récompenses.

COMICE

AGRICOLE

DE

L'Arrondissement de Péronne.

Pour les récompenses aux plus beaux et meilleurs services des bœufs, vaches de charmes, d'âne de ferme et genre de ferme, ainsi que pour les primes aux animaux des races belges et autres, voir le grand programme.

ANNÉE 1864.

PRIX AUX VALETS de Charrue qui auront eu les meilleurs soins de leurs Chevaux, et les auront conduits, en faisant un travail convenable, avec le plus de ménagement et de douceur.

Le Samedi 7 Mai prochain, le Comice distribuera à Péronne huit médailles en bronze et seize prix, s'élevant ensemble à trois cent soixante francs, savoir :

Dans le canton d'Albert.
Un 1^{er} prix de 25 fr. et une médaille en bronze.
Un 2^e prix de 20 fr.

Dans le canton de Bray.
Un 1^{er} prix de 25 fr. et une médaille en bronze.
Un 2^e prix de 20 fr.

Dans le canton de Chaulnes.
Un 1^{er} prix de 25 fr. et une médaille en bronze.
Un 2^e prix de 20 fr.

Dans le canton de Comblès.
Un 1^{er} prix de 25 fr. et une médaille en bronze.
Un 2^e prix de 20 fr.

Dans le canton de Ham.
Un 1^{er} prix de 25 fr. et une médaille en bronze.
Un 2^e prix de 20 fr.

Dans le canton de Nesle.
Un 1^{er} prix de 25 fr. et une médaille en bronze.
Un 2^e prix de 20 fr.

Dans le canton de Péronne.
Un 1^{er} prix de 25 fr. et une médaille en bronze.
Un 2^e prix de 20 fr.

Dans le canton de Roisel.
Un 1^{er} prix de 25 fr. et une médaille en bronze.
Un 2^e prix de 20 fr.

Aux valets de charrue qui auront eu les meilleurs soins pour les chevaux, et les auront conduits, en faisant un travail convenable, avec le plus de ménagement et de douceur.

Seront admis à concourir entre eux, dans chaque canton où ils résident, les Valets de charrue âgés d'au moins vingt-cinq ans et de cinquante au plus, et ayant au moins trois ans de services non interrompus chez le même maître.

Les domestiques qui auront obtenu une seconde prime ne pourront concourir que pour la première, et cela trois ans après qu'ils auront eu la seconde.

Tout concurrent devra produire un certificat ainsi conçu :

Je soussigné (nom et prénoms) cultivateur à (nom du village) canton de . . . affirme sur l'honneur que (nom et prénoms) du Valet de charrue, date et lieu de sa naissance) valet de charrue chez moi depuis (indiquer l'époque de l'entrée au service) jusqu'à ce jour sans interruption, y a eu constamment les meilleurs soins pour les chevaux, et les a toujours conduits avec ménagement et douceur en faisant un travail convenable.

NOTA. — Indiquer en marge du certificat le nombre de Valets de charrue employés dans la ferme et le rang du concurrent. La signature du cultivateur devra être légalisée par le Maire de la commune qu'il habite.

Chaque certificat devra être remis à la Mairie du chef-lieu de canton dans lequel réside le concurrent avant le 25 avril prochain, terme de rigueur.

MM. les cultivateurs ont trop le sentiment de leur dignité et le respect d'eux-mêmes pour ne point apporter la plus scrupuleuse loyauté dans la délivrance des certificats destinés à constater le mérite des concurrents: ils i raient de plus contre leur intérêt en se montrant faciles à exalter de médiocres services, qui pourraient devenir meilleurs par la perspective d'une récompense, laquelle, outre son prix, sera une puissante et lucrative recommandation pour celui qui l'aura obtenue.

Péronne, le 2 Avril 1864.

Le Secrétaire du Comice,
E. NOË.

Vu et soumis à l'approbation de M. le Préfet:
Péronne, le 2 Avril 1864.

Le Sous-Préfet, G. VALLOIS.

Le Président du Comice,
PETIT.

Pour le Conseiller d'Etat, Préfet, en tournée de révision,

Le Secrétaire-général, DE SAINT-CÉRAN.

Péronne. — Typ. Lith. J. QUENTIN.

Document 7. — Affiche
d'un concours organisé
en mai 1864
par le comice agricole
de l'arrondissement

de Péronne.
Archives de la Somme,
99 M 106 750/4.
Parmi les récompenses,

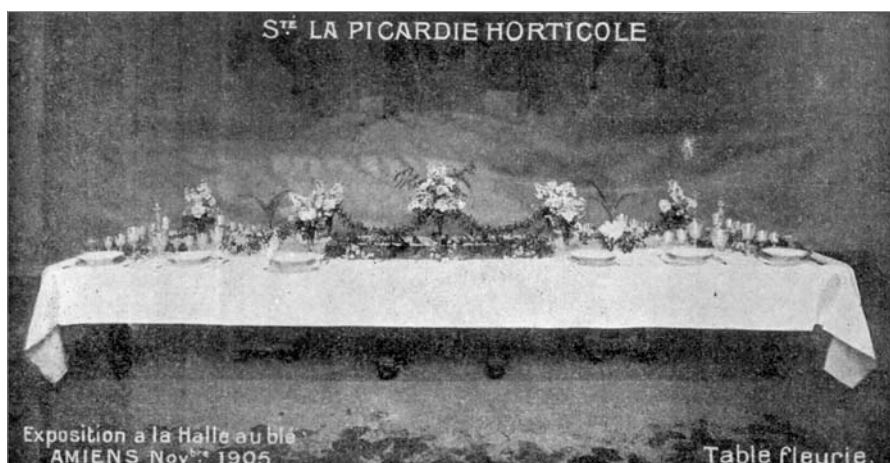
on note celles décernées
aux personnels de ferme
en échange de leurs loyaux
services.



Documents 8 a,b et c.

8.a. — Vue du port d'Amont à Amiens, barques à cornet chargées de la récolte des hortillonnages.

Archives de la Somme, 8 FI 2283.



8 b. — Exposition des produits de la société horticole de Picardie à la halle au blé, à Amiens, en 1905.

Archives de la Somme, 8 FI 4857.



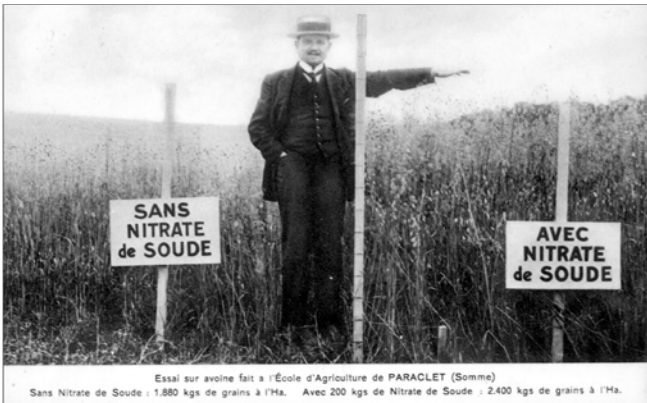
8 c. — Exposition internationale d'Amiens au parc de la Hotoie en 1906, vue du palais de l'alimentation et de l'agriculture.

Archives de la Somme, 8 FI 4789.

Marchés locaux, foires et expositions internationales sont l'occasion pour les agriculteurs d'exposer et de vendre leur savoir-faire et les produits de leurs récoltes.

Document 9. — *Publicité pour les engrais Saint-Gobain, début xx^e siècle.*

Archives de la Somme, GED 4664.



Document 10. — *Essai sur l'avoine à l'école d'agriculture du Paraclet, début xx^e siècle.*

Archives de la Somme, GED 4667.

Ces deux exemples témoignent de l'utilisation naissante des engrais mis au point par l'industrie chimique afin d'améliorer les rendements et de satisfaire les besoins d'une population en forte croissance démographique.

ATELIERS DE CONSTRUCTION
D'INSTRUMENTS AGRICOLES

SECTION : VINIFICATION - CIDRERIE - JARDINAGE

Étab^{ts} G. BARRAULT
A. LÉPINE Succ^r

S. A. R. L., Capital 600.000 Frs

LŒUILLY (Somme) Tél. n° 3

ÉCOMMOY (Sarthe) Tél. n° 12

Exposition Universelle de Paris 1900
Médaille d'Argent

Exposition Internationale de Bourges 1912
Médaille d'Or

Exposition Internationale de Roubaix 1911
Médaille d'Or

Exposition Universelle de Gand 1913
Médaille d'Or

Exposition de France à Athènes 1928 - Hors Concours, Membre du Jury

R. C. Amiens 14.240

R. C. Le Mans 9.905

Étab^{ts} G. BARRAULT, A. LÉPINE Succ^r :: LŒUILLY (Somme)

BROYEURS DE POMMES

à CYLINDRE

"G. BARRAULT"

à DÉBOURRAGE AUTOMATIQUE et FENDEUR-DÉCHIREUR, Breveté S. G. D. G.

SERIE RENFORCÉE
A BRAS

avec distributeur réglable
et ressort chasse-pierres

Numéro	Longueur des cylindres	Nombre de pelures	Puissance admissible	Taille des fruits à traiter	Taille des débris à l'écarter
2	12"	3	1 h.	6 à 8	
3	14"	3	1-2 h.	10 à 15	
4	16"	4	2 h.	15 à 20	

SERIE RENFORCÉE AVEC POULIES

SUR PIEDS BOIS

avec distributeur réglable
ressort chasse-pierres
et coussinet supplémentaires

Numéro	Longueur des cylindres	Nombre de pelures	Taille des fruits à traiter	Taille des débris à l'écarter
2	12"	3	10 à 12	30"
3	14"	3	15 à 20	35"
4	16"	4	20 à 30	40"

Vitesse : 60 à 80 tours



Document 11. — *Instruments agricoles proposés à la vente dans le catalogue Barrault-Lépine en 1930.*

Archives de la Somme, BR 2929.

Installés à Loeuilly et à Écomoy (Sarthe), les établissements Barrault-Lépine témoignent de la vitalité et de l'importance économique du secteur de la construction mécanique d'instruments agricoles dans le département.

CHANVRE ET LIN.

ROUSSAGE SALUBRE ET TEILLAGE MÉCANIQUE.

Société MILLE et C^{ie} à Montières-lès-Amiens,

Constituée suivant acte passé devant M.^{rs} DIGEON et son Collègue, Notaires à Amiens,
le 5 Juin 1851, enregistré.

AU CAPITAL SOCIAL DE 150,000 FRANCS.

Représenté par 600 Actions de 250 fr. l'une, nominative ou au porteur, au choix des Souscripteurs, et donnant droit :

- 1.^o à l'intérêt annuel de 5 p. 0/0 ;
- 2.^o à l'éventualité aussi annuelle d'une prime de 20 fr. ;
- 3.^o à une prime certaine de 50 fr. lors du remboursement ;
- 4.^o et à une part proportionnelle des bénéfices, lors de la liquidation définitive, pour les actionnaires restants.

Souscription d'Actions.

Je soussigné _____ demeurant _____
à _____ déclare souscrire pour _____ Action
de DEUX CENT CINQUANTE FRANCS payable _____

Lesquelles Actions me seront remises après versement intégral,
conformément à l'acte de société sus-énoncé, en échange des quittances
partielles.

A _____ le _____

Adresser les souscriptions d'actions à M. MILLE, Propriétaire à Montières-lès-Amiens ;
ou à M. _____

Document 12. — Action de la société Mille et C^{ie}, 1851.

Archives de la Somme,
99M 803 65/10.

Installée à Montières,
la société Mille valorise
industriellement le chanvre
et le lin et encourage
la production de ces plantes
utilisées dans la production
textile qui constitue
un des points forts
du département.

Document 13. — La sucrerie d'Ercheu en 1904.

Archives de la Somme,
8 FI 1440.

La sucrerie d'Ercheu
est l'une des nombreuses
sucreries que compte
le département.
Ces établissements, dont
la présence est liée à
la production de betteraves
à sucre, constituent
un des premiers exemples
d'industries
agroalimentaires.



2. - ERCHEU (Somme). - La Fabrique de Sucre

Editeur Capamont, Lassigny (Oise) - Reproduction interdite. - Cliché Hermann

Une agriculture entre tradition et modernité (1800-1945)



Comprendre

1. Identifier et lire les documents

- ◆ Photographies et cartes postales.
- ◆ Affiches.
- ◆ Textes.

2. Thèmes à aborder

- ◆ L'évolution de l'agriculture à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.
- ◆ Les liens entre agriculture et industrie.
- ◆ L'enseignement agricole.
- ◆ Le développement des concours, sociétés et expositions agricoles.

Mots-clés

Comice

Mécanisation

Tradition

Engrais

Industrie
agroalimentaire

Étudier

1. Une exploitation agricole dans la Somme au début et à la fin du XIX^e siècle.
2. Les progrès de l'agriculture au XIX^e siècle en liaison avec l'âge industriel.
3. Le développement de l'enseignement agricole.

Après la Seconde Guerre mondiale, un monde en pleine transformation

Durant les années qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde va connaître d'importantes transformations. Reconstruction, croissance économique, baby-boom marquent les Trente Glorieuses, préludes à la mondialisation. Le monde agricole ne saurait rester à l'écart de tous ces bouleversements. En témoigne la mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC), première politique commune initiée par la naissante CEE. L'agriculture et les agriculteurs entrent dans l'ère de la mécanisation et du productivisme mais aussi des restructurations et des crises. Ce sont tous ces bouleversements vécus par les agriculteurs du département qui sont évoqués dans la troisième et dernière partie de ce TDS.

A la hauteur
DES PROBLÈMES
DES GRANDES EXPLOITATIONS
AUTOMOTRICE
F 8-151
COUPE
3 m 60



MOTEUR DIESEL 80 CV

BATTAGE DE TOUTES GRAINES
SUPPRESSION DES PERTES
RENDEMENT EXTRAORDINAIRE

R. DEBRAY
ABBEVILLE DOMQUEUR
Tél. 79 et 138 Tél. 2

McCORMICK INTERNATIONAL

Document 1. — Publicité pour la nouvelle moissonneuse Mc Cormick, parue dans le journal Abbeville Libre, le 3 mars 1961.

Archives de la Somme, PER 1006.

Document 2. — Publicité pour pesticides parue dans le journal Abbeville Libre, le 3 novembre 1961.

Archives de la Somme, PER 1006.

Document 3. — Publicité pour le nouveau tracteur Mc Cormick parue dans le journal Abbeville Libre, le 2 juin 1961.

Archives de la Somme PER 1006.

Ces trois publicités du début des années 1960 témoignent des bouleversements qui ont affecté l'agriculture après la Seconde Guerre mondiale : mécanisation, augmentation de la taille des exploitations, recherche de rendements toujours plus élevés à grands renforts d'engrais et de pesticides. On note la forte présence américaine dans le domaine du machinisme agricole.

Pour la protection de **TOUTES CÉRÉALES**

Contre MALADIES CORBEAUX TAUPINS



QUINOLATE 15 TRIPLE (à base d'oxyquinoléate de cuivre)

NON TOXIQUE pour l'homme, les semences et le gibier
LA QUINOLÉINE

Lutte contre
MOUCHE GRISE DE BLÉ (Hylemyie)

QUINOLATE 15 TRIPLE EXTRA
40 % de LINDANE

PUISSANCE · ÉCONOMIE · RENDEMENT

LE NOUVEAU 265

- 35 ch. Diesel avec consommation en fonction du travail demandé
- Six vitesses et blocage de différentiel
- Modulation de traction
- Prises de force indépendantes AV. et AR. à double sélection de vitesses
- Système Modulor et attelage 3-points

TROIS modèles au choix



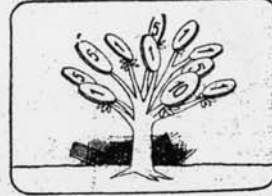
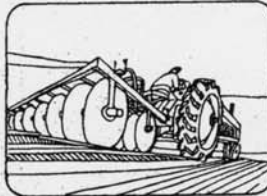
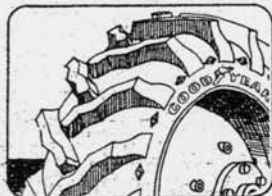
E^{TS} R. DEBRAY
ABBEVILLE DOMQUEUR
Tél. 79 et 138 Tél. 2

McCORMICK INTERNATIONAL



Nouveau! Torque Grip le pneu qui ne bourre pas

Le nouveau TORQUE GRIP répond aux exigences de l'agriculteur moderne. Conçu pour les tracteurs les plus puissants, il assure un maximum de traction aux champs. De conception nouvelle, ses barrettes en lignes brisées, profondes et larges, mordent mieux et leur profil extra large empêche le pneu de "bourrer". Pour résister aux chocs et aux coupures : une carcasse à entoilage 3 T - plus résistant que l'acier. Pour assurer une traction maximale : de puissantes barrettes transversales en Tufsyn - le plus inusable des caoutchoucs. Davantage de travail pour moins de carburant, c'est ça l'économie du Torque Grip.



Sur un tracteur puissant, TORQUE GRIP, aux barrettes larges et profondes, assure une traction maximale et davantage d'économies.

GOOD YEAR

FABRIQUÉ EN FRANCE - USINE A AMIENS - SOMME

Bon à découper

Veuillez m'adresser à titre gracieux une documentation sur votre gamme de pneus agricoles.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Département _____

S.P. Goodyear - B. P. 121 - 92 Neuilly.

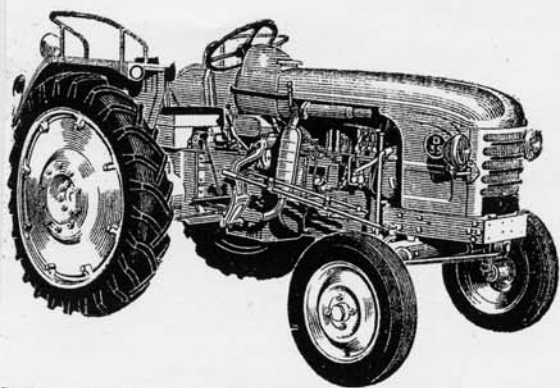
Document 4. — Publicité pour les pneumatiques Goodyear, parue dans le Progrès Agricole en 1966.

Archives de la Somme, 258 PER 89.

Ce document permet d'évoquer l'importance

économique du secteur agricole désormais très lié à l'industrie. L'entreprise Goodyear dont il est question dans la publicité est l'une

des plus importantes implantées dans la toute nouvelle zone industrielle d'Amiens.



Tracteur Renault - Diesel 35 CV

PAR

Charles Marguerin

La motorisation s'accélère, les objectifs du II^e Plan sont dépassés, l'afflux des tracteurs étrangers n'a pas submergé la construction française, le coup de Suez et le rationnement ne découragent pas les agriculteurs, les prévisions du III^e Plan demeurent optimistes et sont progressives.

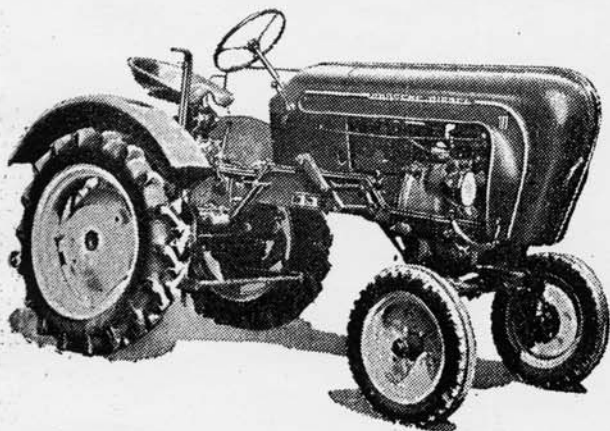
Voici le bilan des 4 dernières années et les prévisions pour les années suivantes :

Années	Tracteurs	Motoculteurs	Machines agricoles
1953	28.100 unités	5.900 unités	124.063 tonnes
1954	39.764 »	6.628 »	139.756 »
1955	65.657 »	10.824 »	158.206 »
1956	79.000 »	14.300 »	200.000 »
1957	88.000 »	16.000 »	228.000 »
1958	96.000 »	19.000 »	246.000 »
1959	104.000 »	22.000 »	264.000 »
1960	112.000 »	25.000 »	280.000 »
1961	120.000 »	28.000 »	300.000 »

Suivant ces prévisions, le parc en 1961 devrait compter, élimination des anciens appareils comprise, 890.000 tracteurs et 160.000 motoculteurs.

Si le coup de Suez n'a pas ralenti l'essor de la motorisation, au moins, il a eu un effet salutaire. Deux vérités évidentes se sont imposées : l'agriculture ne peut pas se passer de motorisation ; elle ne peut pas être motorisée avec sur la tête, comme une épée de Damoclès, l'éventualité d'une panne sèche de carburants.

Le coup pourrait être plus dur qu'on l'imagine. Un effort méritoire avait été fait par le gouvernement pour donner aux agriculteurs un carburant agricole, fuel léger, à 17 fr. 60 le



Tracteur Porsche-Diesel P 111

Le tracteur d'un grand rendement pour petites exploitations agricoles. refroidissement par air, poids variable. Montage rapide des instruments. Le tracteur est équipé d'une prise de force réversible 4 marches avant, 4 arrière. Puissance : 1 bon mousoq.

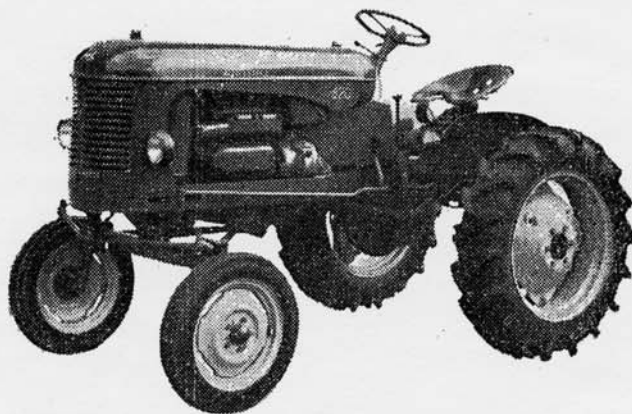
LA MOTORISATION ET SES PROBLÈMES

litre, prix moyen, qui est déjà passé à 20 fr. 70, hausse due à l'élévation des frais de transport. Ceci orientait vers le Diesel et défavorisait les tracteurs à essence, même compte tenu de la détaxation. Précisément, l'essence ne manquera pas, alors que le ravitaillement en fuel paraît devoir être difficile pendant de longs mois.

L'effet salutaire est que les Pouvoirs Publics et les agriculteurs cherchent des solutions de rechange au pétrole arabe. Les recherches de pétrole sont activement poussées dans la Métropole et au Sahara, ces dernières donnant des résultats incertains. Il n'est malheureusement pas question d'alcool. Les gazogènes suscitent peu d'intérêt.

Par contre, le méthane biologique ou gaz de fumier est pris en considération. A côté du Salon, dans le cadre de la Semaine Agricole, la plus parlante des documentations sera rassemblée autour d'une installation en plein fonctionnement et en vraie grandeur. Elle reproduira celle qui fonctionne depuis le début de 1956 à l'Abbaye du Mont-des-Cats, alimentant en gaz les appareils de chauffage les plus divers, le compresseur et, par lui, un des tracteurs de M. Damonville.

Précisons le mode d'alimentation. A partir du gazomètre, le compresseur charge des bouteilles fixes à la pression de 350 kg/cm². Le tracteur est équipé de 6 bouteilles fixées sur lui une fois pour toutes. Il n'y a donc pas de manipulation de



Tracteur Massey-Harris 820 Diesel

bouteilles. Le tracteur vient au poste de chargement, comme s'il allait à la pompe à essence. Par un tuyau, les bouteilles fixes du poste sous 350 kg/cm² sont raccordées aux bouteilles du tracteur, qui se trouvent chargées rapidement à 250 kg/cm². On ferme alors les robinets et on débranche. Chaque bouteille du tracteur d'une contenance de 50 dm³ absorbe environ 9 m³ de gaz, correspondant à 7 litres d'essence, soit une quarantaine de litres pour 6 bouteilles.

On annonce aussi des poches en matières plastique faisant économiquement fonction de gazomètres.

Il n'est pas possible de donner un aperçu très complet des nouveaux tracteurs présentés, beaucoup de constructeurs gardant le secret jusqu'au dernier moment. Voici quelques machines ou perfectionnements marquants.

La Règle Renault ne présente pas de nouveaux types, mais elle perfectionne ceux lancés en 1956 en les dotant d'une boîte à 12 vitesses, dont 3 rampantes, allant au plein régime des moteurs de 700 mètres à 22 km./heure, plus 2 marche arrière, rapide et lente. Les 3 vitesses routières 8,5, 13 et 22 km./heure sont synchronisées. Les 3 vitesses rampantes, 700, 1.000 et 1.500 mètres/heure permettent une conduite très précise, fournissent au crochet un effort élevé avec le minimum de risque de casse et sont rendues nécessaires pour des travaux tels que binages précis, travail au rotovator, moissonnage-battage difficile, ramassage-pressage, sous-solages, épandages de fumier, gros débardages, arrachage-décolletage de betteraves.

(Suite pag. 25)

Document 6. — Article du Progrès Agricole paru en 1957.

Archives de la Somme, 258 PER 76.

Outre le tableau chiffré qui permet de mesurer les progrès de la motorisation dans le cadre du plan initié par l'État, ce document

présente trois modèles de tracteurs parmi les premiers commercialisés. L'article évoque également l'incidence du coût de

l'essence sur les coûts de production et la possibilité d'utiliser des énergies de substitution émanant de l'agriculture.

Document 7. — Tract syndical de la FDSEA de la Somme, 1961.

Archives de la Somme,
1124 W13.

Dans le contexte économique des Trente Glorieuses, marqué par la croissance et l'inflation, ce tract syndical met en avant les difficultés croissantes et le mal-être des agriculteurs. La FDSEA, émanation départementale de la FNSEA, créée en 1946, est le syndicat le plus puissant du monde agricole.

le Pouvoir d'achat Agricole

SE DÉGRADE CONTINUELLEMENT!!!

DEPUIS 1949...

les **PRIX DE DÉTAIL** ont augmenté de **94 %**.

les **PRIX DE GROS** « de **79** »

les **PRIX AGRICOLES A LA PRODUCTION** « de **35** »

VOICI L'ÉVOLUTION EN 10 ANS...

DU PRIX DE NOS PRODUITS

qui représente NOTRE SALAIRE PAYSAN

par rapport à l'ensemble des Salaires

	Prix en 1951	Prix en 1961	Soit
— LAIT (à la production)	23,20 AF	33,16 AF	+ 43%
— VIANDE (bœuf, vif)	165,00 €	233,00 €	+ 41%
— BETTERAVES	4.900,00 €	5.915,00 €	+ 21%
— BLÉ	3.600,00 €	4.065,00 €	+ 13%

Pendant ce temps...

le Salaire Minimum Inter-professionnel Garanti est passé de **82,45 AF** à **158,75 AF** soit **+ 92%**

par rapport aux Prix Industriels

Pour acheter une 2 CV

En 1950 (235.500 frs)	En 1961 (490.000 frs)
il nous fallait vendre :	il nous faut vendre :
92 quintaux de blé ou	123 quintaux de blé ou
9.500 litres de lait	15.300 litres de lait

TOUS CES CHIFFRES SONT OFFICIELS ET VÉRIFIABLES

Nous nous réjouissons de l'amélioration

du pouvoir d'achat des salariés

Mais nous demandons : LA PARITE

Pour redresser la situation agricole

nous demandons :

un réajustement des prix nets à la production

Mais il n'y a pas que le problème des prix!!

Les paysans revendiquent également

La Réforme des circuits de distribution des Produits Agricoles,

dans l'intérêt du consommateur comme pour celui du producteur.

Des mesures Sociales efficaces permettant :

- de maintenir et même de constituer des exploitations agricoles viables,
- de donner aux enfants d'agriculteurs une formation générale et professionnelle qui les fasse participer à la promotion sociale,
- d'accorder aux Paysans une protection sociale équivalente à celle des autres professions,
- d'assurer aux Vieux Cultivateurs une retraite qui ne soit pas une aumône et leur permettre de se retirer décemment.

EN DONNANT SATISFACTION A CES LEGITIMES REVENDICATIONS, LES POUVOIRS PUBLICS:

-accompliront un devoir de simple justice,

-réduiront l'exode paysan qui risque, au rythme actuel, de devenir pour l'ensemble des travailleurs, un facteur de chômage,

-contribueront à l'expansion harmonieuse de la France et de tous les Français sans exception.

La Fédération des Syndicats
d'Exploitants Agricoles de la Somme

Sec. Imp. G. Nard 1961

*Document 8. — Photographie des émeutes
ayant eu lieu lors d'une manifestation d'agriculteurs
à Amiens, le 19 février 1960.*

Archives de la Somme, 1124 W14.



*Document 9. — Article
du Progrès de la Somme
relatif à la manifestation
du 19 février 1960.*

Archives de la Somme, 258
PER 80.

Cette violente
manifestation qui fit
un mort et de nombreux
blessés chez
les agriculteurs témoigne
du mal-être du monde
agricole face à une politique
qui, désormais, s'élabore
plus sous la pression
de directives européennes
que par les initiatives
nationales.

*Document 10. —
Première page
de l'Action Agricole,
25 janvier 1964.
(Voir page suivante.)*

Archives de la Somme,
1124W13.

Deux ans après la mise
en œuvre de la PAC,
première politique
commune européenne,
l'agriculture ne veut pas
être tenue pour unique
responsable de l'inflation
qui touche le pays.
Cet article permet
d'évoquer la maîtrise
des prix de moins en moins
contrôlée par
les producteurs et le poids
croissant des distributeurs,
alors que sont apparus
les premiers centres
commerciaux.

APRÈS LA MANIFESTATION D'AMIENS

35.000 disaient les plus généreux qui, pour confirmer leur chiffre, ajoutaient que, dans le Cirque, seul, 7.000 avaient trouvé place. C'était vouloir trop prouver !

Nous connaissons assez le Cirque d'Amiens, et jusqu'en ses substructions — où demeure, devenue inutile, cette station électrique, qui valut à la construction l'addition d'une cheminée d'usine dite décorative par un architecte optimiste — pour affirmer que, piste occupée, il ne contient guère plus de 3.500 places. Pour atteindre 7.000 il faudrait admettre que, les escaliers eux-mêmes étant bien garnis, les premiers occupants voulussent accepter de prendre un camarade sur leurs genoux, ce qui est matériellement impossible le sus-dit architecte s'étant manifesté très avare dans la distribution de l'espace réservé à chaque siège s'il s'est montré généreux quant à celui attribué à sa cheminée monumentale.

D'autres mieux renseignés et plus observateurs ont avancé les chiffres de 20 et de 25.000 et nous estimons que ce dernier chiffre est voisin de la vérité.

Devant le Cirque la place était occupée par la foule de tous ceux qui n'avaient pu entrer.

Donc il faudrait être de mauvaise foi pour venir soutenir que le rassemblement n'était pas une réussite.

Quant à la manifestation elle-même, à l'intérieur du Cirque, elle avait débuté un peu après 1 heure de l'après-midi et, deux heures à peine sonnées, on remarquait déjà des groupes très denses de participants descendant en ville, que ne réussissaient pas à retenir les hauts-parleurs installés sur la place du Cirque.

Je laisse, d'ailleurs, à ceux des nôtres qui se sont chargés du compte rendu de la réunion et ont poussé le souci de recherche de la documentation vécue jusqu'à recueillir leur dose de gaz lacrymogènes, le soin de nous en indiquer les détails, mais nous avons tenu à noter cet aspect spécial qui nous a frappé, en nous donnant l'impression d'une réunion écourtée, telle qu'il s'en produit en période électorale lorsque le candidat apporte quelque hâte à déclarer la séance levée afin d'échapper aux interruptions et questions d'un contradicteur tenace.

Or, lorsque nous l'émettions, nous ne pensions pas jusqu'à quel point était justifiée cette supposition.

Si l'on en croyait le mot à mot des comptes rendus de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, les participants aux diverses manifestations qui se déroulent actuellement en France appartiendraient uniquement à ses seules troupes répondant à un ordre de convocation dont les buts ont été déterminés par avance et restent, en principe absolu, indiscutés et indiscutables ayant, toujours en principe aussi absolu, été déterminés et mis au point par un Cénacle de Sages siégeant à la tête de la Fédération.

En un mot, la F.N.S.E.A. donne depuis quelque temps très nettement l'impression d'avoir repris pour son compte la formule du Syndicalisme communautaire lancée au lendemain de la Libération par l'avocat d'affaires politicien Philippe Lamour, avec sa C.G.A. (1).

Ainsi, la F.N.S.E.A., avec sa cotisation fixée comme une imposition (2) qu'il ne faut pas désespérer de voir bientôt donner à recouvrer par les soins du percepteur, semble admettre que les temps sont venus où, dans un Etat totalitaire, elle est appelée à enfermer dans son bloc rigide toute la paysannerie et à s'en proclamer l'unique représentante et porte-parole.

(1) Confédération Générale de l'Agriculture.

(2) 100 fr. par hectare plus 1.500 fr. pour un bulletin de 8 pages, comme nous le faisait remarquer un correspondant. N.D.L.A.

l'Action Agricole

PICARDE

Supplément spécial
au N° 863 du 25 Janvier 1964

HEBDOMADAIRE
DES ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES AGRICOLES
DE LA SOMME

REDACTION — ADMINISTRATION
13-15 Bd Maignon-Lorivière - AMIENS
(Somme)

C.C.P. : LILLE 1619-86 — Tél. : 91.35.86

POUR UNE CONFRONTATION LOYALE

Le monde est devenu trop complexe pour qu'aucune entreprise puisse se flatter de prospérer sans s'intégrer au mouvement général.

L'exploitation paysanne, qui apparaît souvent comme la dernière citadelle de l'individualisme, doit elle-même se plier à l'économie d'échange.

Comment concevoir que l'isolement soit plus valable pour les professions que pour les entreprises ?

L'interdépendance est telle dans la société moderne que toute perturbation affectant un secteur ne tarde pas à réagir sur les autres.

Or, quel phénomène peut-il être plus fertile en conséquences que la révolution vécue par l'Agriculture ? Le progrès technique est en train de bouleverser son équilibre traditionnel comme il a, en son temps, transformé de fond en comble les conditions de production de l'industrie.

Lorsqu'on évoque de quels remous cette transformation s'est accompagnée, n'est-il pas souhaitable de faire aujourd'hui l'économie de ces tâtonnements dans l'élaboration de l'équilibre agricole ?

par
Maurice DUCLAUX
Président
de la Fédération Agricole
de la Somme



Non seulement, avec près du quart de la population, la paysannerie constitue encore le secteur le plus important et une des assises de base de la société, mais surtout, dans la mesure où elle est gardienne de l'intégrité du sol et de la bonne économie de la terre, où elle assure la nourriture des hommes, où elle constitue le quadrillage indispensable du pays, où elle demeure le réservoir des forces vives où l'on vient puiser pour les travaux pacifiques ou la défense nationale, son sort est condition du sort commun.

Aussi toutes les professions sont-elles concernées par les solutions qui seront adoptées, et le public ne s'y trompe pas, dont la curiosité à son endroit s'affirme de plus en plus.

Pour notre part, nous sommes prêts à jouer le jeu.

Nous sommes prêts à diffuser aussi largement que possible, auprès de l'opinion, les données fondamentales trop méconnues du grand nombre.

Nous sommes prêts à une confrontation loyale avec les autres membres du corps social, afin de rechercher ensemble les modalités d'une organisation devenue indispensable.

« Tout être vivant, toute société qui croît en complexité doit s'organiser » a dit Louis ARMAND.

A cette construction nous apporterons notre pierre.

Puissent tous les hommes de bonnes volonté collaborer avec nous à l'édification d'un monde harmonieux qui permette l'épanouissement de tous !

Qui est responsable de la hausse du coût de la vie ?

L'I. N. S. E. E. (Institut National de la Statistique) est chargé d'enregistrer le « coût de la vie ». A cet effet 250 articles ont été retenus — un coefficient a été déterminé pour chacun d'eux (la viande ayant par exemple plus d'incidence que les cigarettes) — le total des points étant de 1.000 on « mesure » les variations de prix et l'on obtient ainsi un indice qui sert de base pour le calcul du S. M. I. G. (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti).

Une étude publiée par l'I. N. S. E. E., fin septembre, au moment de la parution du plan anti-hausse — avait pour but « de mettre en lumière les principaux facteurs qui ont influé sur l'évolution des prix à la consommation depuis 2 ans ». La conclusion de cette étude fut la suivante : « Il apparaît que la plus grande partie de la hausse est, pendant la période étudiée, due au jeu de la loi de l'offre et de la demande sur le marché des produits alimentaires et aux mesures prises en vue d'accroître les revenus des agriculteurs ».

Une telle présentation ne pouvait aboutir qu'à rendre l'agriculture responsable de l'inflation et ce pas fut vite franchi !

La réalité est toute différente — car tout est subtilité — dans cette affirmation.

Tout d'abord, le choix de la période de référence ; juin 1961 et juin 1963.

Une analyse très minutieuse du bureau agricole commun (organisme chargé d'étudier l'évolution de la conjoncture) a permis de découvrir que le choix de ces références permettait effectivement de tirer certains chiffres, mais la comparaison de la situation à partir d'un mois déterminé risque d'être faussée si ce point de départ est tendancieux. On ne peut pas notamment ignorer ce qui s'était passé avant ce mois de juin 1961. Or, les statistiques prouvent que les produits manufacturés, les services (donc la main-d'œuvre) avaient pris, à cette date, de l'avance sur les prix alimentaires. L'arrivée au poteau est entachée d'erreurs et le classement ne peut se faire sur une étape en oubliant d'additionner les résultats des étapes précédentes.

Dans une course où dans un match, il convient aussi de noter la composition de l'équipe, or les produits alimentaires sont alourdis par le coût des

restaurants pour lequel la part « agricole » n'est pas déterminante — (la main-d'œuvre, le loyer, les frais généraux, les impôts et taxes constituent le « gros morceau » du prix d'un repas) —

Pour être acceptable une comparaison doit s'établir sur un laps de temps assez large — par exemple à partir de 1958 date de l'actuelle expérience gouvernementale. On pourrait alors avec des campagnes agricoles différentes dégager une tendance, assouplir les effets de calamités comme la sécheresse de 1962 et l'humidité de 1963.

Le tableau que nous publions en page 2 fait apparaître l'évolution des prix année par année, si on y ajoute le 1^{er} semestre de 1963 on constate que la situation au 1^{er} juillet dernier était par rapport au 1^{er} semestre 1958 :

Salaires : hausse 40,5 % ;
Prix de détail des denrées alimentaires : hausse 24 % ;
Prix des produits nécessaires à l'agriculture : hausse 19,1 % ;

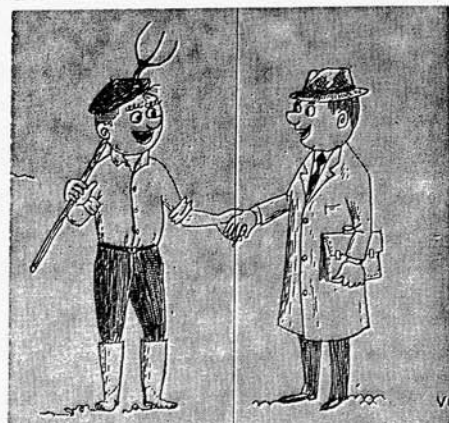
Prix de gros agricoles : hausse 15,7 % ;

Prix agricoles à la production : 14,9 %.

Enfin il convient de noter que les méventes en fruits et en légumes n'ont sur les prix alimentaires qui sont des prix de détail qu'une incidence minime, les intermédiaires se chargeant de s'adjuger des marges qui annihilent les baisses enregistrées à la production.

En dépit de toute la mécanique mise à la disposition de la statistique, celle-ci ne peut pas saisir comme il conviendrait en toute équité la part qui revient aux producteurs, elle photographie ce que paie le consommateur sans mesurer ce qui est prélevé par la distribution — c'est pourquoi il est injuste de rendre les prix agricoles responsables des incidences qui sont bien éloignées de la rémunération du travail paysan.

R. MANGEART.



Ce numéro spécial du Journal Agricole du département de la SOMME,

nous l'adressons aux non-Agriculteurs.

POURQUOI ?

Pour les informer de notre situation exacte et des raisons profondes qui motivent

LE RASSEMBLEMENT PAYSAN
DU 24 JANVIER AU CIRQUE D'AMIENS
Nous espérons qu'il retiendra l'attention de tous.

Après la Seconde Guerre mondiale...



Comprendre

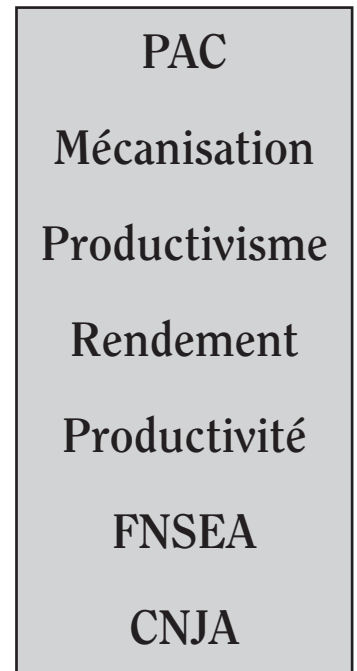
1. Identifier et confronter les documents

- ◆ Publicités et tracts syndicaux.
- ◆ Photographies.
- ◆ Article de presse.
- ◆ Tableau statistique.

2. Thèmes à aborder

- ◆ La modernisation des campagnes.
- ◆ La politique agricole commune.
- ◆ Les nouveaux modes de consommation et de commercialisation.
- ◆ Les industries agroalimentaires. et autres industries liées au monde agricole.
- ◆ Le syndicalisme agricole.

Mots - clés



Étudier

1. L'évolution du monde agricole de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années soixante, dans le cadre des Trente Glorieuses et de la construction européenne.

2. Les industries agroalimentaires dans le département.

Bibliographie

Ouvrages

- Grimpel (J.), *La révolution industrielle du Moyen Âge*. Le Seuil, collection Points Histoire, 1975.
- Demonet (M.), *Tableau de l'agriculture française au milieu du XIX^e siècle*, éditions EHSS, 1990
- Mayard (J.-L.), *Gens de la terre, la France rurale 1880-1940*. Éditions du Chêne.
- Moriceau (J.-M.), *La terre et les paysans aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Presse universitaire de Rennes, 1999.
- Lachiver (M.), *Dictionnaire historique du monde rural*. Fayard, 1997.
- Duby (G.) et Wallon (A.), *Histoire de la France rurale*. Le Seuil, collection Points Histoire, 1992 (réédition).
- Charvet (J.-P.), *La France agricole dans son environnement européen et mondial*. Édition Liris, Paris, 1997.

Revue

- *TDC (Textes et documents pour la classe)*, n° 718 (15 au 30 juin 1996) Les campagnes françaises : une nouvelle donne.
 - *TDC*, n° 770 (15 au 28 février 1999) Les campagnes au XIX^e siècle.
 - *TDC*, n° 812 (15 au 31 mars 2001) L'exploitation agricole française, des espaces et des hommes.
- Outre des documents de travail et de réflexion ces trois revues contiennent également une importante bibliographie.
- *La Documentation photographique*, n° 8018 (décembre 2000) Campagnes d'Europe, des espaces en mutation.
 - Site internet: www.agriculture.gouv.fr

Une autre façon d'aborder l'histoire

Le service éducatif des Archives départementales de la Somme



Visitez le bâtiment des Archives
ancien couvent des Visitandines.



Participez à un atelier
(sigillographie, cahiers de doléances, filiation, héraldique,
écriture d'une charte...) ou choisissez votre thème d'étude.



Accueillez les archives
dans votre établissement en empruntant gratuitement une de nos expositions
(*Reconstruire et se souvenir dans la Somme, après la Première Guerre mondiale.
La tourbe...*).



Recevez
Textes et documents sur la Somme ou enrichissez votre collection
avec les derniers numéros parus :

- n° 64: La guerre froide
- n° 65: Entre Restauration et Révolution
- n° 66: Dans la Somme autour de la tourbe
- n° 67: De la IV^e à la V^e République
- n° 68: La ville réinventée
- n° 69: L'extrême droite
- n° 70: L'extrême gauche
- n° 71: L'administration préfectorale dans la Somme
- n° 72: La part des femmes dans la Somme
- n° 73: Picardie du littoral, un espace incertain (1450-1850)
- n° 74: La guerre d'Algérie (1954-1962)
- n° 75: La Nièvre, vallée Saint frères (1857-1936)
- n° 76: L'épopée de l'aviation : de Caudron à Potez (1908-1936)



Écrivez-nous ou contactez-nous
61, rue Saint-Fuscien. 80000 Amiens
Téléphone : 03 22 71 86 00. Télécopie : 03 22 92 16 98. Mél. : archives@somme.fr.
<http://www.somme.fr/culture/archive>

Agents du patrimoine : Xavier Daugy, Cécile Deguehegny.

Photographies de couverture :

Première: croquis tiré du plan de la ferme de Cambot sise à Boves, présentant un laboureur au travail, 1751.

Quatrième: Mémoire sur la culture de la pomme de terre par Dottin, 1768.

Champartrier des terres et seigneuries de Grivesnes, XVIII^e siècle.

Scène de moisson, le battage avec cheval.

Photographie des émeutes ayant eu lieu lors d'une manifestation d'agriculteurs à Amiens, le 19 février 1960.

Maquette: Stéphane Pruvost. Réalisation: François Dumont, CRDP de l'académie d'Amiens.

Publié avec le concours financier de la Direction régionale des Affaires culturelles de Picardie.

Responsable de la publication: Frédérique Hamm, directrice des Archives départementales de la Somme.

Crédit photographique: Stéphanie Rannou, Archives départementales de la Somme.

Numérisation des images: Stéphane Crépin, Archives départementales de la Somme.

Achevé d'imprimer en juin 2005 sur les presses de l'imprimerie du CRDP de l'académie d'Amiens

45, rue Saint-Leu, 80026 Amiens CEDEX 1.

Marie-Christine Ferrandon étant directrice.

Dépôt légal juin 2005.

Du XVIII^e siècle aux années soixante

L'agriculture en pays de Somme

L'agriculture a de tout temps constitué une activité économique essentielle et un point fort du département de la Somme. Ce *TDS* retrace l'histoire de trois siècles d'agriculture en Somme à travers ses acteurs, ses paysages et la diversité de ses productions. Il évoque également l'évolution de l'agriculture dans le département au gré des progrès techniques mais aussi des volontés politiques locales, nationales et européennes.

